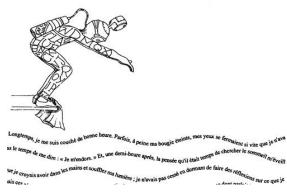
# PARTICIPEZ AU CONCOURS DÉDIÉ AU SECTEUR DE LA SANTÉ!



Vous aimez jouer avec les mots, dessiner, peindre, photographier...? Le **concours « Dévoile les dix mots au fil de l'eau »** est fait pour vous !

Il s'adresse aux patients, résidents et personnel des établissements hospitaliers et des structures médicosociales franciliennes.

Il se déroule du 4 novembre au 16 janvier 2020.

Illustrez un ou plusieurs des <u>dix mots sur le thème de l'eau</u> : aquarelle, à vau-l'eau, engloutir, fluide, mangrove, oasis,

ondée, plouf, ruisseler, spitant.

Votre/vos créations peuvent être **plastiques**, **graphiques** (notamment dessins, photos, peintures, collages, fresques, broderies, calligraphies, etc.) **et/ou littéraires**.

- → **Participez avant le 16 janvier** (minuit) via <u>le formulaire en ligne</u>.
- → Consultez <u>le règlement</u>.

### REJOIGNEZ-NOUS AU SALON DU LIVRE JEUNESSE DE MONTREUIL



**Du 27 novembre au 2 décembre**, venez nous retrouver sur le **stand H20 du ministère de la Culture** pour découvrir l'opération « Dis-moi dix mots au fil de l'eau » et les ressources disponibles !

Ne manquez pas l'<u>atelier de slam interactif</u> pour scolaires (jeudi 28 à 10h, scène vocale) et la <u>rencontre avec des</u> <u>professionnels</u> de « Dis-moi dix mots » (lundi 2 à 14h30, scène vocale).

La **35e édition** du Salon sera consacrée à « l'éloge de la lenteur ».

Retrouvez ici les <u>tarifs et conditions d'accès</u> au Salon.

## ENSEIGNANTS, INSCRIVEZ VOTRE CLASSE AU CONCOURS SCOLAIRE!



L'édition 2019-2020 du Concours scolaire des dix mots a débuté, n'oubliez de d'inscrire votre classe et de participer avant le 24 janvier 2020!

À destination des classes du primaire et du secondaire, ce concours :

→ les invite à réaliser collectivement une production artistique et littéraire, qui repose sur un travail linguistique à

#### partir des dix mots,

- → encourage la créativité de chacun à travers l'expression écrite et orale,
- → s'achèvera par une cérémonie de remise des prix en mars 2020 à l'Académie française.

#### > Participez avant le 24 janvier 2020 :

- Inscription sur la page Eduscol
- <u>ET</u> envoi des productions à <u>concoursdesdixmots@laligue.org</u> (format numérique) ou "Concours des dix mots" / CISP Kellermann / 17 Boulevard Kellermann / 75013 Paris (productions matérielles).

Retrouvez ici toutes les infos sur le concours.

Contact: concoursdesdixmots@education.gouv.fr

# PRÉPAREZ-VOUS À DEMANDER LE « LABEL DES FRANCOPHONES »



Le « <u>label des francophones</u> » vient remplacer cette année le réseau des « Villes et villages Partenaires ».

Il s'adresse à tous les acteurs culturels, sociaux et éducatifs qui valorisent la Francophonie dans le cadre de « Dis-moi dix mots » et de la Semaine de la langue française et de la Francophonie.

La campagne de labellisation n'a pas encore débuté, suite à des problèmes techniques sur le site <u>www.dismoidixmots.culture.fr</u>. Vous serez informés prochainement du lancement du label, via cette infolettre.

Retrouvez <u>ici plus d'informations</u> sur les conditions d'obtention et nombreux avantages de ce nouveau label.

#### DES RESSOURCES POUR VOUS ACCOMPAGNER



Besoin d'aide pour développer vos projets ? Découvrez les outils à votre disposition :

- <u>le dépliant</u> (présentation de l'opération et des dix mots), disponible au format papier et numérique ;
- les bibliographies <u>adulte</u> et <u>jeunesse</u> sur la Francophonie ;
- la boîte à idées.

### Commandez le dépliant via le formulaire en ligne.

Outils disponibles prochainement:

- La brochure pédagogique, disponible sous format numérique fin 2019;
- Le livret, disponible sous format papier et numérique début 2020 ;
- *L'exposition*, disponible en 2020 (sous réserve de confirmation).

- > Pour tout renseignement, écrivez-nous à <u>dismoidixmots@culture.gouv.fr</u>
- > Rejoignez-nous et suivez notre actualité tout au long de l'année sur <u>Facebook</u> et <u>Twitter</u> #DisMoiDixMots #SLFF

Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données vous concernant. Pour exercer ce droit ou pour ne plus recevoir les envois liés à cette infolettre, vous pouvez nous contacter à l'adresse électronique <u>dismoidixmots@culture.gouv.fr</u> ou bien en répondant directement à ce message.